

L'UFME réagit à la suppression d'1 milliard d'euros sur le budget MaPrimeRénov'

Dimanche 18 février dernier, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire annonçait un plan pour économiser 10 milliards d'euros dont 1 milliard sera amputé au budget MaPrimeRénov' qui devait initialement être porté à 4 milliards d'euros en 2024.

Nous sommes évidemment surpris au sein de l'Union des Fabricants de MEnuiseries (UFME) dont les adhérents encouragent la rénovation des passoires thermiques. Cette annonce de réduction du budget peut aussi être déstabilisante pour les ménages français qui se noient déjà dans la complexité du dispositif des aides à la rénovation énergétique.

Compte tenu de la croissance française qui s'est révélée moins dynamique que ce qui avait été prévu par l'Etat, **nous saluons cependant l'effort budgétaire consenti**, avec une progression de 600 millions d'euros de l'enveloppe en 2024. Alors même qu'en 2023, 300 millions d'euros n'ont pas été utilisés.

Ce constat amène notre filière portes et fenêtres à rappeler sa proposition fondamentale adressée au Président de la République dans une [lettre ouverte](#) : **réorienter l'effort budgétaire consenti vers la fenêtre qui constitue un investissement durable et nécessaire pour contribuer à l'accélération de la transition énergétique et atteindre les objectifs de la Stratégie Nationale Bas Carbone.**

La question prioritaire qui inquiète toujours notre profession n'est pas celle du budget mais de l'absence de mesures concrètes en faveur de la fenêtre française dans la politique de rénovation énergétique lancée par le Gouvernement. Seulement 7 % des aides sont accordées au remplacement des parois vitrées. Pourtant, le remplacement des fenêtres joue un rôle essentiel dans la réduction de la consommation d'énergies primaires. Il pourrait aussi constituer un moteur puissant pour embarquer les propriétaires dans les parcours de rénovation globale.

Bruno Cadudal, Président de l'UFME

Rappel des propositions de l'UFME :

- ✓ Revaloriser le rôle et l'efficacité de la fenêtre pour lutter efficacement contre les passoires et les bouilloires thermiques, afin de réduire le reste à charge des ménages.
- ✓ Prendre en compte dans le dispositif d'aides le remplacement des fenêtres équipées de double vitrage de première génération fabriquées avant 2000.
- ✓ Supprimer le critère de multigestes et soutenir le développement du phasage des travaux.
- ✓ Maintenir la TVA à 5,5 % pour la pose de fenêtres performantes.

Active pour défendre la fenêtre locale, performante et responsable, l'Union des Fabricants de MEnuiseries (UFME) valorise, auprès de tous les publics, l'industrie de la menuiserie française. Un secteur qui donne vie à la volonté de réindustrialisation avec plus de 189 000 emplois, et aux circuits courts.

L'UFME (Union des Fabricants de MEnuiseries) représente la filière des portes et des fenêtres. Comptant 172 adhérents répartis sur l'ensemble du territoire national, elle a pour vocation d'accompagner et de défendre les intérêts des concepteurs, fabricants et installateurs de menuiseries, ainsi que les professions complémentaires à ces métiers. Composée de trois commissions (technique, sociale & formation et communication), l'UFME s'attache à représenter les intérêts des professionnels de la menuiserie en encourageant la promotion de menuiseries françaises de qualité, en proposant une offre de formations étoffée et en s'impliquant dans le suivi actif des grandes thématiques techniques. Par son dynamisme et l'expertise de ses membres, l'UFME participe aux débats d'actualité autour du secteur de la construction et de la rénovation des logements.
www.ufme.fr – www.choisirmafenetre.fr

Service de Presse UFME : CABINET VERLEY

Contacts : DJAMELA BOUABDALLAH et EMILIE SAINT-PIERRE

Tél. : 01 47 60 22 62 - djamela@cabinet-verley.com - emilie@cabinet-verley.com - www.cabinet-verley.com